

# CÉGOM

Collectif des États généraux de l'outre-mer dans l'Hexagone

## Pour une République respectueuse de nos compatriotes ultramarins

**Déclaration de politique générale 2011-2014**  
présentée à Paris le 26 septembre 2011  
devant le conseil d'administration du Cégom  
au nom de Pierre Pastel, David Auerbach Chiffrin,  
Anick Pastour & Daniel Illemay,  
présenti/e/s pour former son bureau exécutif,  
désigné/e/s à cette fin le 6 juin 2011  
par ledit conseil

Version amendée puis approuvée en conseil d'administration

---



Mesdames & Messieurs les membres du conseil  
d'administration du Cégom,

Chères amies, chers amis,

Les mouvements sociaux que nous avons connus en 2009 en Guyane, en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion, ainsi que dans l'Hexagone où les populations ultramarines se sont également mobilisées, ont amené la société française en son entier à s'interroger. Du 19 février au 6 novembre 2009, dans les départements et territoires d'outre-mers comme dans l'Hexagone, des milliers de nos compatriotes de toutes sensibilités politiques, originaires des outre-mers ou désirant simplement exprimer une haute vision de la solidarité nationale, se sont investi/e/s dans les États généraux de l'outre-mer (Égom), à l'invitation de l'État français, contribuant ainsi à ce dialogue d'autant plus délicat qu'il s'agissait également d'apaiser les esprits.

## Deux ans plus tard, qu'en reste-t-il ?

---

**La République française, notre République, est une promesse d'égalité** (égalité des chances, égalité réelle), réaffirmée au terme des Égom par le président de cette République lors d'un conseil interministériel de l'outre-mer (Ciom). Cependant, les populations ultramarines (qu'il s'agisse des quelque deux millions de nos compatriotes qui vivent outre-mers ou du quelque million qui, originaire de ces outre-mers, vit dans l'Hexagone) observent que cette promesse reste à tenir. La discrimination à l'embauche, le chômage endémique ne relevaient pas - seulement - d'une crise économique conjoncturelle.



Alors que tant d'actrices et d'acteurs politiques, associatifs, syndicaux, religieux, éducatifs, culturels, sanitaires, économiques ou environnementaux se sont concerté/e/s pour proposer un schéma d'amélioration des conditions de vie, on ne peut se contenter d'y voir - les urnes l'ont démontré - une menée sécessionniste.

Alors que des milliers de femmes et d'hommes, majoritairement des personnes noires ou métisses, alertent l'ensemble de leurs compatriotes sur la nécessité d'un réajustement des prix, de l'équité et de la continuité territoriale, c'est une demande de République qu'elles et ils expriment et non d'assistanat. Lorsque parmi ces personnes certaines demandent la levée des malentendus face à l'histoire de l'esclavage de leurs ancêtres, c'est une demande de République qu'elles expriment et non une ruminant. La faille révélée en 2009 est d'abord une *faille de la perception* que les uns et les unes ont des autres : pour opposer une solution durable à cette *crise de la relation*, la société française doit *progresser dans la connaissance et le respect de ses diverses composantes*.

**Alors que notre pays a les moyens de satisfaire les droits fondamentaux de la totalité de sa population, nous savons l'étendue de la précarité dans laquelle se trouve une part importante des femmes et des hommes qui la composent. Pourquoi ? Nous qualifions cette situation de *discrimination*. Comment y mettre un terme ?**

Certaines personnes s'estiment «naturellement» destinées à jouir d'une richesse reçue en héritage, à la gérer, à jouir de l'honorabilité, de la représentativité... D'autres constatent qu'elles doivent systématiquement négocier leur légitimité à jouir des miettes de tout cela. Cette situation «naturalisée» (au sens où elle apparaît «spontanée», «éternelle», «inscrite dans la logique immuable des choses») génère chez ces dernières le doute, la perte de confiance en soi et dans les autres, l'incapacité de mener des projets jusqu'au bout, la révolte intérieure, un sentiment d'insécurité permanente, la peur pour les

sien/ne/s, la peur d'avoir des enfants, le besoin de toujours prouver qu'on est le ou la meilleur/e, la violence, l'état d'écorché/e vif/ve pour certain/e/s... Elle génère la timidité, la discrétion, l'introversión, des problèmes de santé de toutes sortes, le stress, le suicide, le mépris de soi et son corollaire : l'admiration de l'autre par rapport auquel ou à laquelle tout se décide (en positif ou en négatif).

**À l'échelle de la société**, cette discrimination s'exprime en termes de crise identitaire, d'absence de respect de soi et des autres, de choix névrotique d'un entourage spécifiquement «différent» afin de fuir ses congénères, de violence familiale ou de difficultés à trouver un emploi : tout est prétexte à revendication, tentation anarchiste, désocialisation...

**À l'échelle politique**, cette situation génère une perte de confiance dans le personnel politique, dans la démocratie représentative voire dans la démocratie elle-même : pleinement consciente de cette situation, la classe politique se place sur le qui-vive, produit une gestion au coup par coup, sur fond d'urgence.

**À l'échelle nationale**, cette discrimination empêche l'émergence d'un projet national, crée un malaise permanent où l'on se regarde en chien de faïence. Ainsi, la France ne bénéficie pas de l'énergie disponible de chacun de ses membres (chacun d'entre eux est pourtant une réserve potentielle d'énergie, de projets, de rêves qui meurent dans l'ombre) : nombre de citoyen/ne/s ne s'investissent plus parce qu'elles et ils sont disqualifié/e/s.

**Le 29 mars dernier, le Collectifdom (Collectif des Antillais, Guyanais, Réunionnais & Mahorais) et le Cégom (Collectif des États généraux de l'outre-mer dans l'Hexagone, qui réunit à ce jour dix-sept rapporteur/e/s des Égom dans l'Hexagone) publiaient une lettre ouverte intitulée : «Monsieur le Président de la République, que deviennent les États généraux de l'outre-mer ?»**

**Vive la lutte  
des travailleurs  
des Antilles !**

**GASOIL**

**En effet, alors que deux réunions de suivi des Égom ont eu lieu en 2010 au ministère chargé de l'outre-mer, la troisième réunion prévue n'a jamais été convoquée.** Nos compatriotes manifestent leur inquiétude voire leur impatience par rapport aux engagements pris par le chef de l'État lors du Ciom du 6 novembre 2009, notamment en matière économique ou culturelle. Comment ne pas comprendre cette inquiétude lorsque la direction de *France Ô*, par exemple, cette chaîne nationale qui doit donner un visage et une voix aux populations ultramarines, a comparé voici quelques mois l'outre-mer à un «*ghetto*», s'opposant à la diffusion d'une émission consacrée au chantre de la créolité, Édouard Glissant, qui venait de disparaître ?

**Les conclusions du rapport indépendant publié le 23 septembre 2009 par les trente-neuf rapporteur/e/s des Égom dans l'Hexagone («*Synthèse des propositions de l'outre-mer dans l'Hexagone*») restent d'actualité. Elles s'adressent à toutes les formations politiques, aujourd'hui et demain.** Il convient toujours, notamment, de promouvoir une production audiovisuelle intégrant des personnes originaires des outre-mers ; la formation des décideurs publics à l'histoire des outre-mers ; la continuité territoriale ; une structure fédérale ou emblématique. Concernant plus spécifiquement les outre-mers, il convient toujours, notamment, de promouvoir l'octroi de visas aux ressortissant/e/s des pays voisins ; la création de musées de l'esclavage ; l'autonomie alimentaire et la lutte contre les monopoles privés.

Il n'y aura pas d'unité citoyenne devant l'histoire, de respect de la dignité humaine sans une mémoire réconciliée et sans partage amélioré des ressources et des connaissances : *«Pour que les hommes se reconnaissent et se garantissent mutuellement des droits, il faut d'abord qu'ils s'aiment, que, pour une raison quelconque, ils tiennent les uns aux autres et à une même société dont ils fassent partie»* (écrivait le sociologue Émile Durkheim en 1893 dans son ouvrage : *«De la division du travail social»*). C'est donc aussi l'ensemble des supports culturels, pédagogiques ou

éducatifs qu'il importe de mobiliser, d'encourager, de soutenir, d'accompagner ou parfois de repenser par une volonté politique hautement affirmée. **Dès maintenant.**



## **Quelle route le Cégom doit-il selon nous suivre afin d'atteindre ce but ?**

---

Suivant les orientations dégagées par le conseil d'orientation du Cégom le 19 mars 2011 et confirmées pour l'essentiel le 9 avril suivant, son objectif principal nous semble devoir être le suivant :

**Obtenir avant le 6 novembre 2014, soit cinq années après le terme des Égom (États généraux de l'outre-mer), le respect des 840 propositions formulées par les rapporteur/e/s des Égom (dont 282 dans l'Hexagone), sur la base des 137 mesures annoncées par le président de la République le 6 novembre 2009 au terme du Ciom (Conseil interministériel de l'outre-mer).**



Nos objectifs intermédiaires nous semblent devoir être les suivants :

**1°) Solliciter une réponse à notre lettre du 29 mars 2011 au président de la République ;**

**2°) Solliciter du gouvernement une actualisation** des derniers documents qu'il ait distribués, en septembre 2010, indiquant un suivi précis des «137 mesures» ;

**3°) Tenir une conférence de presse** le 6 novembre 2011, second anniversaire du Ciom ;

**4°) Établir au 15 décembre 2011 un tableau de bord** des propositions formulées par les rapporteur/e/s dans l'Hexagone avec leur niveau d'atteinte et un comparatif avec celles des «137 mesures» afférentes ;

**5°) Rencontrer les principales formations politiques démocratiques hexagonales ou ultramarines,** à l'exception de l'extrême droite et notamment du Front national, afin de leur exposer nos attentes et de recueillir leur sentiment sur la situation des populations ultramarines dans la perspective des élections à venir ;

**6°) Leur adresser un questionnaire** afin de recueillir leurs engagements sur dix points-clefs à réaliser à court terme (avant le 15 février 2012) et à moyen terme (avant le 6 novembre 2014) et publier les réponses à ce questionnaire avant le 15 mars 2012 afin que les électrices et électeurs puissent voter en connaissance de cause lors des élections présidentielle et législatives ;

**7°) Solliciter un entretien avec le président ou la présidente de la République** afin de lui exposer nos attentes et de recueillir son sentiment sur la situation des populations ultramarines.



## À ces fins, nous nous proposons d'assumer les responsabilités suivantes :

---

**Pierre PASTEL** : président, chargé de la cohérence et de l'indépendance du Cégom, de la réflexion stratégique et des relations avec les responsables politiques et administratifs, des relations avec les actrices et acteurs des Égom ;

**David AUERBACH CHIFFRIN** : secrétaire général, trésorier général, vice-président, chargé du suivi de la stratégie et du respect des statuts et procédures internes, des relations avec les responsables administratifs et politiques, de l'animation des instances du Cégom - ayant par ailleurs la qualité de porte-parole dont il est directement responsable devant le conseil d'administration ;

**Anick PASTOUR** : secrétaire générale adjointe chargée du suivi de la stratégie ;

**Daniel ILLEMAY** : vice-président.

Ces différentes vues sont soumises à l'approbation du conseil d'administration du Cégom, ce 26 septembre 2011, pour un mandat de trois ans appelé à prendre fin le 26 septembre 2014. En cette attente, nous vous prions, Mesdames & Messieurs les membres du conseil d'administration du Cégom, chères amies, chers amis, d'agréer l'expression de notre solidarité.

**Pierre Pastel**  
**David Auerbach Chiffrin**  
**Rapporteurs**  
**des États généraux**  
**de l'outre-mer**  
**dans l'Hexagone**

## Références

---

[1] 23/30 septembre 2009 - «*Synthèse des propositions de l'outre-mer dans l'Hexagone*» - *Rapport des trente-neuf rapporteur/e/s ayant pris part aux États généraux de l'outre-mer* dans l'Hexagone remis les 23-30 septembre 2009 à Patrick Karam, ancien délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français/es d'outre-mer  
<http://www.tjenbered.fr/2009/20090831-85.pdf>

[2] 29 mars 2011 - *Monsieur le Président de la République, que deviennent les États généraux de l'outre-mer ?* (Lettre ouverte à Nicolas Sarkozy, par le Collectifdom et le Cégom)  
<http://www.tjenbered.fr/2011/20110319-98.pdf>

[3A] 13/15 juillet 2010 - *Les 137 mesures du conseil interministériel de l'outre-mer, sept mois après* (Document communiqué, le 3 septembre 2010, au comité de suivi des décisions du conseil interministériel de l'outre-mer relatives à l'Hexagone, par la délégation générale à l'outre-mer du ministère chargé de l'outre-mer)  
[http://www.outre-mer.gouv.fr/IMG/pdf/137\\_mesures.pdf](http://www.outre-mer.gouv.fr/IMG/pdf/137_mesures.pdf) (22,7 Mo)  
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100903-99.pdf> (22,7 Mo)  
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100903-99.doc> (162 Ko)

[3B] 8/13 septembre 2010 - *Mise en œuvre des décisions du conseil interministériel de l'outre-mer concernant l'Hexagone* (Présentation de l'avancement des mesures du Ciom faite par Stéphane Grauvogel, délégué général à l'outre-mer adjoint chargé du suivi du Ciom, lors de la réunion du comité de suivi du 8 septembre 2010)  
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100519-99.ppt>  
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100519-99.pdf>

[4] 30 avril 2011 - *Statuts et règlement intérieur du Cégom, Collectif des États généraux de l'outre-mer dans l'Hexagone, sur la base de sa charte du 27 octobre 2009, adoptés en assemblée générale constitutive le 30 avril 2011 au 80 de la rue de Paris, à Montreuil en Seine-Saint-Denis, dans les locaux du Collectifdom (Collectif des Antillais, Guyanais, Réunionnais & Mahorais), en présence de David Auerbach Chiffirin, Jean-Jacob Bicep, Lydie Condapanaiken-Duriez, Daniel Dalin, Christine Houblon, Daniel Illemay & Pierre Pastel*  
<http://www.tjenbered.fr/2009/20091027-96.pdf>

[5A] 4 février 2011 - *Le déni de la dignité humaine : un frein à la tranquillité individuelle et sociale - Hommage à une conscience lucide : Édouard Glissant* (par Pierre Pastel)  
[http://www.madinin-art.net/litterature/hommage\\_edouard\\_glissant\\_fevrier-2011.htm](http://www.madinin-art.net/litterature/hommage_edouard_glissant_fevrier-2011.htm)  
<http://www.tjenbered.fr/2011/20110204-79.pdf>

[5B] 1er avril 2009 - *La crise dans les départements d'outre-mer : d'abord une crise de la relation* (par Pierre Pastel)  
[http://www.madinin-art.net/socio\\_cul/pastel\\_crise\\_ds\\_les\\_dom.htm](http://www.madinin-art.net/socio_cul/pastel_crise_ds_les_dom.htm)  
<http://www.tjenbered.fr/2009/20090401-99.pdf>

[6] Photographies pp. 1, 6, 8 et 10 : 21 février 2009 - *Paris, manifestation des personnes originaires des outre-mers dans l'Hexagone* - Libres de droit sous réserve de citation de la source : 22 février 2009 - *Antilles Pride à Paris : Tjenbé Rèd manifeste pour la dignité des MartiniquaisEs et des GuadeloupéenNEs* - Communiqué de presse n°TR09POL07  
<http://www.tjenbered.fr/2009/20090222-00.html>  
<http://www.tjenbered.fr/2009/20090222-00.pdf>

[7] Photographie p. 3 : 23 septembre 2009 - *Paris, ministère de l'outre-mer, salle Félix-Éboué - Quarante-septième réunion préparatoire aux États généraux de l'outre-mer (Onzième réunion de préparation de la synthèse des Égom dans l'Hexagone) - Présentation publique de la synthèse hexagonale - De droite à gauche : Daniel Dalin, Pierre Pastel, Christiane Nollet, Patrick Théophile, Lydie Condapanaiken-Duriez, Daniel Illemay, Bernard Solitude, Freddy Loyson* (© Agence de presse GHM)  
<http://www.tjenbered.fr/2009/20090923-79.jpg>

Le Cégom (Collectif des États généraux de l'outre-mer dans l'Hexagone) rassemble actuellement dix-sept rapporteur/e/s sur les trente-neuf ayant pris part aux Égom (États généraux de l'outre-mer) dans l'Hexagone : Patrick Arnolin, David Auerbach Chiffirin, Jean-Jacob Bicep, Jules Capro-Placide, Daniel Dalin, David Fimiez, Gérard Ginac, Johan Giraud-Girard, Daniel Illemay, Patrick Jeannette, Raymond Kromwell, Christiane Nollet, Pierre Pastel, Pascal Perri, Pascal Rigaud, René Silo & Bernard Solitude. Leur rapport remis les 23-30 septembre 2009 à Patrick Karam, ancien délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français/es d'outre-mer, et leurs statuts du 30 avril 2011 sont disponibles sur Internet :  
<http://www.cegom.org/>

Siège social :  
Maison des associations du XI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris  
8, rue du Général-Renault  
F-75011 Paris